Vite, un service public territorial de soins de premier recours !

Notre système de santé est à bout de souffle. Les soignants, trop peu nombreux, n'ont plus le temps de prendre en charge les malades comme ils le voudraient, sans parler des insupportables pressions pour réduire les dépenses de santé.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, les comités locaux leur font part de leur totale solidarité, qu'elles ou ils soient salarié·es ou libéraux, médecins ou aide-soignant·es, sage-femmes ou kinés, infirmier·es etc …

La colère est légitime : cette situation est la résultante de dizaines d'années sans former suffisamment de professionnel.le.s de santé et d'une gestion calamiteuse, que le gouvernement actuel veut encore aggraver en faisant de nouvelles économies sur la santé.

Mais ne nous trompons pas de cible et évitons les fake-news ! La proposition de loi Garot, ce n'est pas la coercition, c'est simplement l'adaptation de la liberté d'installation à l'intérêt général en la limitant dans les rares zones sur-dotées, ce que d'ailleurs de très nombreux jeunes médecins comprennent. Les dérives du débat actuel amènent à des propos aussi caricaturaux que la crainte que certains jeunes choisissent la médecine du travail alors qu'il y a tant à faire pour développer la prévention !

Évidemment, la loi Garot, si elle était votée, ne réglera pas la pénurie et il faut former bien davantage de médecins en en donnant les moyens aux facultés. Ne répétons pas les erreurs du passé !

La mise en garde du Conseil National de l'Ordre des Médecins sur le risque de former trop de médecins fait frémir ! Ce sont ces pratiques corporatistes qui ont conduit à la situation actuelle, avec un frein à chaque perspective d'élargissement du numerus clausus.

Mais l'adoption de cette loi, avec son premier article, aurait une immense valeur symbolique pour toutes celles et ceux qui vivent dans les « déserts médicaux » en témoignant que les médecins sont pour l'intérêt général et aiderait quelques territoires. Notre pays a besoin de cette concorde face à ceux qui jouent de l'opposition de tous contre tous.

Le Premier ministre continue dans les propositions aberrantes : obliger les médecins à consulter deux jours par mois dans les déserts médicaux. Où, comment, sur la place du marché ? Avec quel suivi ? Ce n'est pas sérieux.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités, celle de former plus, celle de mettre en place un service public territorial de soins de premier recours autour des centres de santé. Comme d'autres organisations, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité fait des propositions en ce sens : vous les trouverez en téléchargement sur son site. https://coordination-defense-sante.org/wp-content/uploads/2025/04/PLAQUETTE_SERVICE-PUBLIC-TERRITORIAL-SOINS-PREMIER-RECOURS_BATfinal.pdf

Il faut assurer à la population partout une prise en charge globale par des personnes travaillant en équipe, avec tiers payant et sans dépassement d'honoraires. Il faut offrir aux médecins la possibilité d'être déchargés des taches administratives. Il faut en finir avec la mise en concurrence des territoires entre eux pour le recrutement de médecins. C'est une question d'égalité républicaine.

30 Avril 2025